

CERTIFICAT MEDICAL

POUR LES SAMBOISTES QUI PRATIQUENT LA COMPETITION

APRES 45 ANS

Ce certificat est indispensable pour participer à toutes les compétitions de Sambo si l'on a plus de 45 ans le jour de la compétition.

Il est nécessaire aussi pour participer aux compétitions nationales et internationales Masters de Sambo à partir de 45 ans, ces compétitions comportent 7 catégories d'âge par tranche de 5 ans de 35 à plus de 60 ans avec 7 catégories de poids pour les masculins (-62 Kg, - 68 Kg, -74 Kg, -82 Kg, -90 Kg, -100 Kg et +100 Kg) et 6 catégories de poids pour les féminines (-56 Kg, - 60 Kg, -64 Kg, -68 Kg, -72 Kg et +72 Kg).

Compte tenu des exigences physiques liées à la pratique du Sambo, la Commission Médicale de la Fédération Française de Lutte, préconise qu'un avis cardiologique de moins d'un an avec évaluation de la réserve coronarienne de moins de 2 ans soit demandé préalablement à la rédaction de ce certificat pour les participants de plus de 45 ans le jour de la compétition.

Je soussigné, Docteur

Certifie avoir examiné le / / 202...

Madame ou Mademoiselle ou Monsieur

Né(e) le à

Cette personne ne présente pas de contre indication à la pratique du Sambo en compétition.

Cachet du Médecin

Signature du Médecin